Image not found or type unknown

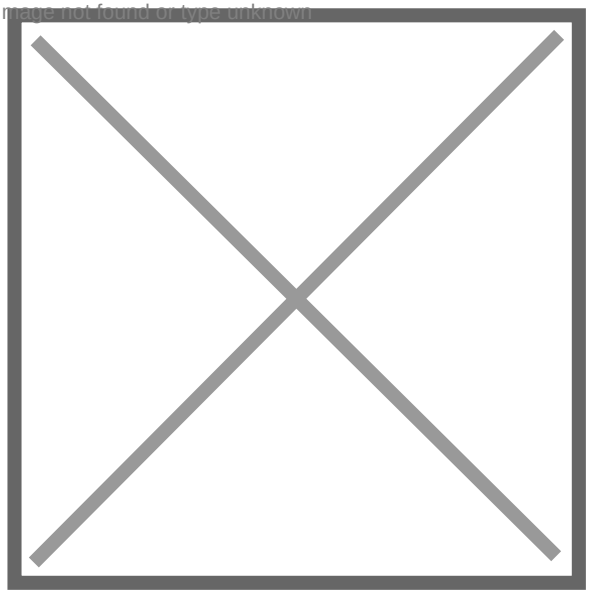

Fractionnement des congés par mon patron

Par **gigi**, le **16/06/2009** à **20:57**

Bonjour,

je travaille dans une usine de façonnage de 25 salariés et j'ai un soucis avec mes congés d'été.

J'ai posé 3 semaines en aout (du 10 au 30) et ce depuis fevrier , j'ai pris une location de trois semaine egalement et voilà que le 11 juin mon patron nous informe que les personnes qui ont pris leur congés en aout ne peuvent prendre que 2 semaines : soit du 3 au 16 soit du 17 au 30.

Je suis donc aller le voir pour lui dire pour ma location mais il ne veut rien entendre et me dit que si ça ne me plait pas je n'ai qu'a demissionner.
pouvez vous me dire si c'est legal d'agir ainsi surtout que les personnes qui ont prit en juillet peuvent elles prendre 3 semaines.

Et qu'est ce que je risque si je prend quand meme mes 3 semaines

merci d'avance pour votre reponse

Par **Visiteur**, le **17/06/2009** à **08:12**

bonjour,

l’ordre des départs en congé est fixé par l’employeur (et après consultation des représentants

du personnel si ils existent)

L’ordre et la date du départ doivent être communiqués par l’employeur à chaque salarié et affichés au moins un mois à l’avance.

obligation de donner 12 jours en continu.. (soit 2 semaines de congés)

[fluo]Et qu'est ce que je risque si je prend quand meme mes 3 semaines[/fluo]
un petit licenciement pour abandon de poste !!!!!

Par **gigi**, le **17/06/2009** à **14:03**

merci pour votre réponse
mais j'ai tout de même meilleur temps de me faire licencier plutôt que de demissionner ?

Par **Visiteur**, le **17/06/2009** à **17:05**

si votre employeur vous licencie...!!!! mais en abandon de poste rien ne l'oblige à vous licencier....

Par **gigi**, le **17/06/2009** à **20:30**

dans tous les cas c'est quand même deguelasse qu'en juillet ils ont le droit à 3 semaines et 2 en aout il aurait pu le préciser plus tôt . On se fait deja cric toute l'année à trimer comme des c... faire des heures , des samedis on ne rêve que de passer un peu de temps avec ses enfants et son mari , et au moment ou on commence à compter les jours voila monsieur le directeur qui nous dit d'annuler les vacances car il faut satisfaire des clients .

Bref sur ce merci quand même pour les réponses
gigi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés